

RÈGLEMENT DU 37^{ÈME} TRIATHLON DE BOURG EN BRESSE DIMANCHE 26 MAI 2024

Le chronométrage est assuré par puce électronique, fixée à la cheville gauche. Le bracelet-puce est restitué à l'arrivée. **En cas de perte, le concurrent devra s'acquitter de 20 € auprès de l'organisateur.**

L'accès au parc vélo sera soumis à la restitution de la puce ou à son remboursement.

Conformément à la réglementation sportive de la FFTri, l'organisation fournira un dossard unique par équipe pour les épreuves en relais et par concurrent pour les épreuves en individuel :

- ✚ Port de la ceinture porte-dossards obligatoire.
- ✚ Port du casque à coque rigide agréé obligatoire à vélo.
- ✚ L'utilisation de caméras embarquées est interdite.
- ✚ Le port de la combinaison thermique est obligatoire si la température de l'eau est $<16^{\circ}$ et interdite si elle est $>24,5^{\circ}$.
- ✚ Les concurrents courent sous leur entière et propre responsabilité et déchargent l'organisation en cas d'accident corporel ou matériel, et de vol.
- ✚ Les concurrents autorisent l'utilisation de leur image (photos et vidéos) pour les besoins de la communication du Triathlon de Bourg-en-Bresse (site internet, Facebook, journal, affiches, tout media).
- ✚ L'inscription engage l'athlète à se soumettre à l'ensemble des dispositions du présent règlement.
- ✚ Application stricte de la réglementation sportive de la FFTri (disponible sur <https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>), respect du code de la route et drafting interdit sur la partie vélo.
- ✚ Tout concurrent surpris en train de jeter le moindre déchet dans la nature sera sanctionné d'un carton jaune si remise en conformité ou d'un carton rouge dans le cas contraire.
- ✚ Application de la règle du carton bleu (zone de pénalité) réglementation générale FFTri.

Tarifs 2024

Triathlon Jeunes 8-11 ans :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 11 € jusqu'au 8/05/2024, puis 13 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 13 € * jusqu'au 8/05/2024, puis 15 € *

Triathlon XS :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 16 € jusqu'au 8/05/2024, puis 18 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 18 € * jusqu'au 8/05/2024, puis 20 € *

Triathlon S individuel :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 33 € jusqu'au 8/05/2024, puis 39 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 38 € * jusqu'au 8/05/2024, puis 44 € *

Triathlon S relais :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 45 € /équipe jusqu'au 8/05/2024, puis 51 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 45 € + 5 €/équipier non licencié * jusqu'au 8/05/2024, puis 51 € + 5 €/équipier non licencié *

Triathlon M individuel :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 46 € jusqu'au 8/05/2024, puis 51 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 66 € * jusqu'au 8/05/2024, puis 71 € *

Triathlon M relais :

- ✚ Licencié(e) F.F.TRI. : 60 € /équipe jusqu'au 8/05/2024, puis 72 €
- ✚ Non licencié(e) FFTri. : 60 € +5 €/équipier non licencié * jusqu'au 8/05/2024, puis 72 € + 5 €/équipier non licencié *

** Le tarif non-licencié F.F.TRI. Compétition inclut le Pass Compétition intégralement reversé à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes et à la Fédération.
Le tarif licencié F.F.TRI. Compétition inclut les licences UNSS et FFSE.*

Tarifs Club : réduction de 5% à partir de 10 inscriptions sur les formats S et M.

En cas d'annulation de l'épreuve, les frais d'inscription seront remboursés déduction faite des frais de dossier.

Retrait des dossards

Clôture du retrait des dossards et des inscriptions 30 minutes avant le départ de chaque course.

Pour le retrait des dossards, présentation obligatoire de la licence 2024 pour les licenciés FFTri et d'une pièce d'identité.

Certificat médical

La Fédération Française de Triathlon a décidé de supprimer la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive et le remplacer par un Formulaire Info Santé (FIS) à compléter directement en ligne lors de l'inscription par internet pour les non-licenciés FFTri Compétition OU par formulaire en ligne OU (à défaut) par formulaire papier le jour de l'épreuve.

Barrière horaire

Sur les courses S, XS et jeunes 8-11 ans, aucune barrière horaire n'est mise en place.

En revanche, sur la course M, à l'issue du parcours vélo, il ne sera pas possible à un concurrent de s'élancer sur la course à pied après **17h15**.